

COMPTE RENDU DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU 14 JUIN 1990

Désignation des personnalités es-qualités

Monsieur le Président propose deux personnalités :

1) Monsieur **DELBECQ**, ancien membre du conseil d'administration, membre de la direction de la SOLLAC.

Monsieur **DELBECQ** fera partie du prochain conseil scientifique (29 votants, 27 pour, 2 blancs).

2) Monsieur **PASQUALINI**, directeur-adjoint de Jeumont-Schneider.

Monsieur **PASQUALINI** fera partie du prochain conseil scientifique (29 votants, 28 pour, 1 blanc).

Monsieur le Président propose également une entreprise, la société **G.E.C. ALSTHOM** qui est acceptée à l'unanimité.

Pôle européen

Dans le cadre d'un projet "Lille Pôle Européen" qui s'inscrit dans l'opération Université 2000, Monsieur **ANGUE** a été désigné par le président pour représenter l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis. En l'état actuel, Monsieur **ANGUE** rend compte que le projet engagé ne veut concerner que les membres du pôle de Lille (cf. page 10 du rapport du groupe régional où Valenciennes ne figure pas). Toutefois le document établi prend en compte les effectifs et les potentialités de Valenciennes.

Devant cette situation, le Conseil mandate à l'unanimité le président **TISON** pour que le projet devienne un projet Lille-Valenciennes, et que, si le consensus ne se fait pas sur cet objectif, les effectifs et potentialités de Valenciennes soient exclus du projet lillois. (cf. texte en annexe)

Répartition des crédits recherche

Monsieur ANGUE fait les remarques suivantes :

Pour être pris en compte dans l'établissement des points-recherche, il faut :

1) appartenir à l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, c'est-à-dire :

- a) être connu du service du personnel, ou
- b) être connu du service de la scolarité, ou
- c) préciser le type de collaboration ou de convention qui lie la personne à l'université.

2) être chercheur, c'est-à-dire :

- a) être inscrit en thèse depuis moins de 5 ans, ou
- b) justifier de publications annuelles.

En outre, Monsieur ANGUE souhaite que les critères permettant de préciser les chercheurs juristes soient mieux précisés afin d'être appliqués dès 91.

Présentation du bilan de l'enquête sur l'implantation physique des chercheurs

Le but est de distribuer les futurs m2 en fonction de critères objectifs. Monsieur ANGUE n'a reçu qu'une partie des réponses attendues et relance la demande. L'approximation des réponses reçues permet de situer l'occupation des bureaux de 3,5 à 10 chercheurs par bureau.

Une question reste posée : où mettre les nouveaux enseignants-chercheurs à la rentrée ?

Modulation de la politique contractuelle (quadriennale) de l'établissement et primes d'établissement des nouveaux professeurs ou nouvelles équipes

Les crédits à prendre sur la réserve du conseil scientifique pourraient permettre d'aider :

- l'installation de nouvelles équipes de recherche,
- l'installation de nouveaux chercheurs.

Les réponses obtenues par Monsieur le Chargé de Mission Recherche permettent de répartir les nouveaux chercheurs au sein de quatre thèmes :

- 1) Laboratoire d'Automatique et de Mécanique (L.A.M.) :
MM. ASKOVIC, BRICOUT, DEFRENNE, DESMET, MILLOT
- 2) Filières mathématiques :
MM. EL KACIMI, GAUDIER, MASSY
- 3) Lettres :
Mme PION, M. GIUSTO
- 4) Centre de Recherche sur les Mutations Politiques, Economiques et Sociales dans l'Allemagne Contemporaine (C.R.A.C.) :
M. VAILLANT

Les crédits prévisibles sont de 200 000F soit - 18 000F par chercheur.

Dans l'immédiat seuls 64 000F sont disponibles soit - 5 760F par chercheur.

Les crédits seront globalisés auprès de Monsieur le Chargé de Mission Recherche au sein d'un compte spécifique. Les bons de commande seront signés par les chercheurs intéressés avant transmission au Chargé de Mission Recherche.

Cette répartition et cette procédure sont adoptées à l'unanimité.

Exposés des projets relatifs au prochain contrat d'établissement avec la Région

- Monsieur FIOROT présente un projet constituant un développement de 3 axes de recherche : géométrie de la C.A.O., C.F.A.O. ; optimisation des variables discrètes ; modélisation.

Ce projet est d'un coût global de 290 KF TTC.

Le souhait d'un travail au sein de l'université et d'une meilleure collaboration avec les autres équipes de l'université est émis.

- Monsieur THOMAS souhaite conforter le thème pollution par moteur thermique conduisant au moteur propre. Pour cela un investissement de 400 KF serait nécessaire.

- Monsieur RAVALARD souhaite obtenir un soutien financier au fonctionnement de VALUVAL pendant 3 ans afin d'assurer la stabilisation :

- . 1991 250KF
- . 1992 250KF
- . 1993 125KF

Communication

Monsieur ANGUE regrette qu'aucun projet ne soit déposé alors que les opportunités existent.

Divers

Monsieur MAYEUR donne une information complète sur le **plan de développement informatique** lié à la pédagogie (université, ENSI, IUT, IPT) et à la recherche (réseaux locaux, ensemble des services : communication, documentation, impression ...), et informe qu'à compter de 1992 le plan informatique sera inclus dans le contrat de recherche.

Etaient présents :

- personnalités extérieures :

M. CANTEGRIT

- Collège A :

MM. BRUNEEL, CASTELAIN, DIERS, GAUDIER, GIUSTO, LE RAY, MILLOT, OUDIN, RAVALARD, VAILLANT

- Collège C :

MM. LABRAGA, LEFEBVRE, OURIACHI, PETIT, ROGER, ROUZE

- Collège D :

Mme PIRON, M. BRASSART

- Collège E :

MM. CAMUS, DANJOU, KRAUSS

- Collège F :

M. BURY

- Collège usagers :

MM. MOHAMED, MORAUX, PARAYRE

- Invités :

Mme VIEVILLE

MM. l'Agent Comptable, le Secrétaire Général, LUC.

- Ont donné pouvoir :

M. CHEVALIER à M. BOULET

M. BRICOUT à M. OUDIN

M. FLORENT à M. GAUDIER

M. SOUBEYRAN à M. DIERS